

COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL DES ALPES MARITIMES



PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR du 19 mars 2020

- Présents** : Mesdames Evelyne UBEDA, Claudine CARADONNA, Claudie DELPOUX, Isabelle GUITTI, Chantal LEGRAND, Joëlle PEREZ
Messieurs Yves CRESPIAN, Philippe MANASSERO, Christian DAVID, Jacques LACROIX, Gérard PRADELLES, Saïf CHERNI, Daniel BES, Régis JACQUET
- Excusés** : Monsieur Gilbert ODASSO,
Mesdames Nicole MANCA
- Absent** : Monsieur Michel MAYER

ORDRE DU JOUR

- Approbation PV du 16 janvier 2020
- Courrier Arrivé / Départ (Joëlle PEREZ)
- Point sur la situation coronavirus
- Désignation Commission Electorale
- Compte-rendu réunion de zone
- Point sur les commissions au regard de la situation COVID-19
- Point sur la Trésorerie et la Caisse de Péréquation
- Questions diverses

La séance est ouverte exceptionnellement en visioconférence à 19h15 par Yves CRESPIAN, notre Président.

Il remercie les membres présents compte tenu des circonstances exceptionnelles. Yves CRESPIAN rappelle à tous que le confinement est essentiel et qu'il est très important de respecter les consignes car l'épidémie n'est qu'à son début.

Yves CRESPIAN a une pensée pour Nicole MANCA qui a été opérée la semaine passée.

Approbation du Bureau Directeur du

- Le PV du Bureau Directeur du 16 janvier 2020 est adopté à l'unanimité.

Courriers Départ et Arrivé

Maison du Basket – 30-32 Chemin de la Ginestière – 06200 NICE
Tél : 04 92 07 77 70 – Fax : 04.93.18.80.81

E-mail : comitebasket06@wanadoo.fr - Site : comite-basket06.com
Organisme décentralisé de la FFBB reconnu d'Utilité Publique



MINISTÈRE
DES SPORTS

EXPEDITEUR	COURRIERS ARRIVÉS
FFBB	<p>OBE – Ecole Jean PIAGET – Cavigal Nice Basket</p> <p>Mise à Jour des Statuts LR et CD</p> <p>Demande d'autorisation de rencontres internationales validées FFBB pour Antibes du 19 au 21 juin 2020 U13.</p> <p>Labellisation RESOLUTIONS d'une action Basket Santé validée FFBB pour le Club du Cavigal Nice Basket</p> <p>Communiqué COVID 19</p> <p>Communiqué de Presse COVID-19</p> <p>Document support pour les référents licences</p> <p>Convocation et organisation Réunion Zone</p> <p>Saisine CFD – GSEM - ASM</p> <p>Saisine CFD – Pronostiques et paris</p> <p>Courrier Cabinet du président Département 06 / FFBB – Label Terre et Jeux 2024 , 17 départements labellisés dont le 06</p> <p>Tableau de consultation des LR et CD en vue du Bureau Fédéral du 28 mars 2020</p>
St Martin du Var	Demande préalable à l'organisation d'un tournoi départemental
ESB	Demande préalable à l'organisation d'un tournoi départemental
Cannes BO	Demande préalable à l'organisation d'un tournoi départemental
O.L Antibes	Demande d'attestation participation au Championnat 3x 3 pour label 2.0
CDOS	<p>Trophées Clubs +</p> <p>Matinale Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif - Mardi 3 mars 2020 - Mandelieu</p> <p>Caravanes du Sport Printanières 2020</p> <p>CNOSF Structures employeuses</p> <p>Point situation COVID – 19</p> <p>Convocation AG du 30/03/2020 et appel à cotisation</p> <p>Annulation AG du 30/03/2020</p> <p>Fermeture exceptionnelle des bureaux du CDOS</p>
Sce des Sports Cons. Départ. 06	Dossier de Subvention de fonctionnement pour signature
CROS	Formation « Quelles Évolutions pour les Clubs Sportifs ? »
Elodie MUCKE	Demande de stage
OL ANTIBES	Calcul charte Arbitrage réclamation
LIGUE PACA	<p>Réunion de Zone Sud Est les 6 et 7 mars 2020</p> <p>Facture TIC U13</p> <p>Facturation Licences T 2019-2020</p> <p>Facture licences option 3x3 2018-2019</p> <p>Réunion de Zone Sud Est – Convocation des Référents licences le 7 mars 2020</p> <p>Stage pré TICU13 du 20/02/2020 ST MAXIMIN - TIC U13 Salies du Salt des 21 au 23/02/2020</p> <p>Gazette Mensuelle</p> <p>Programme du 15 mars Finale Régionale Challenge Benjamins / Benjamines – La Londe</p> <p>Covid 19</p> <p>Report à une date ultérieure de la finale régionale Challenge benjamins benjamines</p> <p>Mise en place tableau récapitulatif des sanctions disciplinaires</p>

COURRIERS DÉPART

DESTINATAIRES	SUJET
LIGUE	Conventions de mise à disposition des CTF
Clubs concernés	Résultats tirage au sort Challenge Comité
Clubs concernés	Inscriptions 3X3 du 29/02 à ANTIBES et du 11 avril lieu à définir
FFBB - Pôle 3X3	Demande de sur-classement de l'OPEN START SHARKS 3X3 organisé par le Club d'Antibes en "OPEN PLUS ACCESS" qualificatif pour l'Open Plus de Cap d'Ail en partenariat avec le CD06
Présidents et Correspondants Clubs	Information dématérialisation des licences
	PV du Bureau Directeur du 6 février 2020
	Communiqué du Président du CD06 – COVID 19
	Appel à candidature – Organisation de l'Assemblée Générale Élective du 13 juin 2020
Service des Sports Conseil Départemental 06	Dossier subvention de fonctionnement
OL ANTIBES	Attestation participation championnat 3x3
Présidents et Correspondants Clubs , parents concernés	Convocation détectés U11F et U11M Pré-sélection U12F
Présidents et Correspondants Clubs , parents concernés	Annulation convocation détectés U11F et U11M Pré-sélection U12F
Présidents et Correspondants Clubs , parents concernés	Annulation formation initiateur
Présidents, Correspondants, membres du Comité directeur du CD06	Appel à candidature pour l'élection du Comité Directeur du CD06 en vue de l'AG électorale du 13/06/2020
Présidents et Correspondants Clubs	COVID-19 – Communiqué du Président du CD06
Présidents et Correspondants Clubs	Fermeture exceptionnelle de nos bureaux et organisation

Point sur la situation face au CORONAVIRUS

Le Président Fédéral Jean-Pierre SIUTAT, s'est rapproché de notre Président Yves CRESPIN afin d'avoir des nouvelles de notre Comité Directeur ainsi que des clubs du département.

Yves CRESPIN lui a confirmé que les directives fédérales sont et seront appliquées à la lettre.

Jean-Pierre SIUTAT se réunira avec son Comité Directeur le 28 mars afin de prendre les décisions qui s'imposent pour la suite des championnats.

Il a été demandé un avis sur la suite à tous les Comités départementaux et à toutes les Ligues.

Plusieurs tendances se dégagent et ont été préconisées :

- Soit une année blanche. Pas de montées, pas de descentes, pas de champions
- Soit une reprise des championnats après le confinement
- Soit des montées et pas de descentes avec une refonte des championnats pour la saison 2021-2022

A ce jour, nous n'avons pas d'informations sur la tenue des Assemblées Générales.

Yves Crespin demande l'avis à tous les membres du comité directeur.

Saif CHERNI s'exprime et explique que compte tenu que 80 % des championnats sont joués, il serait bien d'entériner les résultats à ce jour.

Yves CRESPIEN explique que cette situation peut être défavorable pour certains clubs et que des recours risquent d'être faits par les clubs.

Philippe MANASSERO propose de nous envoyer une étude réalisée par un cabinet d'Avocats spécialisé dans le sport qui expose tous les scénarii. Par contre, compte tenu de la situation exceptionnelle à laquelle nous sommes confrontés, il doute que des résultats favorables ressortent des recours éventuels déposés. Les ministères vont certainement donner des directives qui devront être respectées par les fédérations.

Saif CHERNI précise que les décisions fédérales auront un impact sur tous les niveaux. Daniel BES s'exprime également dans ce sens et rappelle que les décisions fédérales auront un impact sur tous les autres niveaux y compris départementaux pour toutes les catégories SENIOR.

Régis JACQUET pense qu'il faudra faire une étude particulière pour les rencontres chez les jeunes. Il pense que les championnats auront du mal à redémarrer après le confinement. Il a également un doute sur la tenue de la Fête Nationale du Mini-Basket.

Pour terminer Yves CRESPIEN précise qu'aucune décision ne sera prise tant que le Comité Directeur Fédéral ne se sera pas réuni.

Désignation de la Commission électorale

Une Commission Electorale doit être constituée pour la tenue des Elections du mois de juin 2020.

Yves CRESPIEN propose, les personnes suivantes pour composer cette commission. Pour rappel, les membres de cette commission ne doivent pas se présenter aux prochaines élections.

- Eugénie CAUCHIE
- Cécile FARAUT
- Catherine RICARD
- Fabienne PISSARELLO
- Claudine CARADONNA
- Chantal LEGRAND
- Isabelle COCO

Il propose également que cette commission soit présidée par Mme Fabienne PISSARELLO.

Après discussion, la présente proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Compte-Rendu de la Réunion de zone :

Point Secrétariat : Dématérialisation des licences

Objectif : que les comités se concentrent sur autre chose que les licences. Ex : trouver des licenciés, développer le basket dans le département, animer le secteur ...

Dématérialisation

- Certaines licences ne seront pas dématérialisées : **joueurs étrangers, licences AST, ASP**
- Les clubs ne pourront pas valider les licences s'ils n'ont pas procédé à leur ré-affiliation.
- Pré enregistrements des licenciés au 15 mai mais pas de licence avant mi juillet.

- Le paiement en ligne ne se fera pas cette année, il est envisagé l'an prochain après consultation des CD.
- Licence 3x3 : En 2019/2020 le 3X3 était à payer en supplément en 2020/ 2021 il sera gratuit car même licence que 5x5.

On ne parlera plus de JC, D, T et O (Joueur Compétition, Dirigeant, Technicien et Officiel)

On revient à la notion de joueur / non joueur.

- Mutation normale = 1 , Mutation exceptionnelle = 2, pas de mutation = 0
- Les couleurs sont maintenues. Attention beaucoup veulent passer de orange à vert => la FFBB contrôlera + tard ce sera peut être le CD.

Mode Opérateur :

- A partir du **15 mai** le licencié fait sa licence seul, mais le club peut l'aider. Une permanence dans les Clubs qui le peuvent doit être installée pour permettre l'accès à l'informatique et aider à la saisie.
- **Pour un renouvellement** toutes les données seront pré-saisies donc procédure rapide et facilitée.
- Il existera une **vidéo de présentation** pour servir de tuto aux licenciés.
- **La part fédérale de la licence** va augmenter de 20 à 50 centimes selon la licence.
- **Le club garde la main sur le paiement** et peu faire des paiements échelonnés s'il le souhaite pour les parents en difficulté.
- Ne sont pas concernées par la dématérialisation : AST / ASP/ T/ Joueurs étrangers, pas de dématérialisation du paiement et pas non plus pour l'offre hors club. (basket santé, contact...)

Nouvelle offre de licences :

- LE SOCLE : Il représente l'adhésion à la FFBB , il permet **d'exercer une fonction** : technicien, dirigeant, officiel au sein d'un club et/ou d'être adhérent
- LES EXTENSIONS = Elles **permettent d'être joueur** avec différentes extensions
 - Si **changement d'extension** → fait par le comité.
 - **AST** si on fait partie d'1 CTC et qu'on veut joueur dans 1 des clubs de la CTC qui n'est pas celui du socle
AST si on va dans un autre club car notre club ne propose pas l'extension, ou alors dirigeantE dans un club qui ne fait que du basket masculin. Ou encore aller dans un autre club pour du 3X3 → on peut encore jouer dans le club d'origine.
 - **Licence T** attention sens unique : on ne peut plus jouer dans le club d'origine après avoir fait la licence T.
- **Dématérialisation des démissions** dans le cadre des mutations → plus de LRAR à faire par le club.

3 processus dématérialisés.

RENOUVELLEMENT

2 outils de renouvellement → FBI (clubs, comités)

→ e-licence pour le licencié = formulaire en ligne. C'est le formulaire papier qui est dématérialisé.

Le club indique dans FBI qu'il veut renouveler 1 licencié → **le licencié** reçoit un mail via FBI puis avec le lien va sur e-licenece → le club contrôle et valide sur FBI et déclenche la qualification

Le comité contrôle sur FBI = déclenche l'envoi de la licence dématérialisée vers le licencié qui aura ainsi un justificatif. Le club, lui, aura toujours le trombinoscope → **le licencié** reçoit sa licence électronique.

Avant tout processus **le club valide que le joueur est éligible** (non éligible = étranger, joueur qui a joué à l'étranger, ou si licencié n'a pas d'e-mail)

Il **vérifie que le mail est à jour**, le club collecte le nom/prénom/ date de naissance / mail du licencié avant de pouvoir lui envoyer le lien.

DEMISSION

Idem que pour le renouvellement mais avec 1 page en + dans le formulaire sur la mutation et le motif. Il existera des contrôles pour identifier s'il s'agit vraiment d'une mutation 1 ou 2. Le comité pourra contrôler et modifier s'il y a des erreurs entre 1 et 2 mais le club ne pourra pas modifier. Il y aura toujours le formulaire papier et la **LRAR si le licencié était déjà dans 1 club A dans la saison en cours** et qu'il veut changer.

Par exemple, il existe des pôlistes qui arrive après le 30/06 c'est le le comité qui les passe en 1.

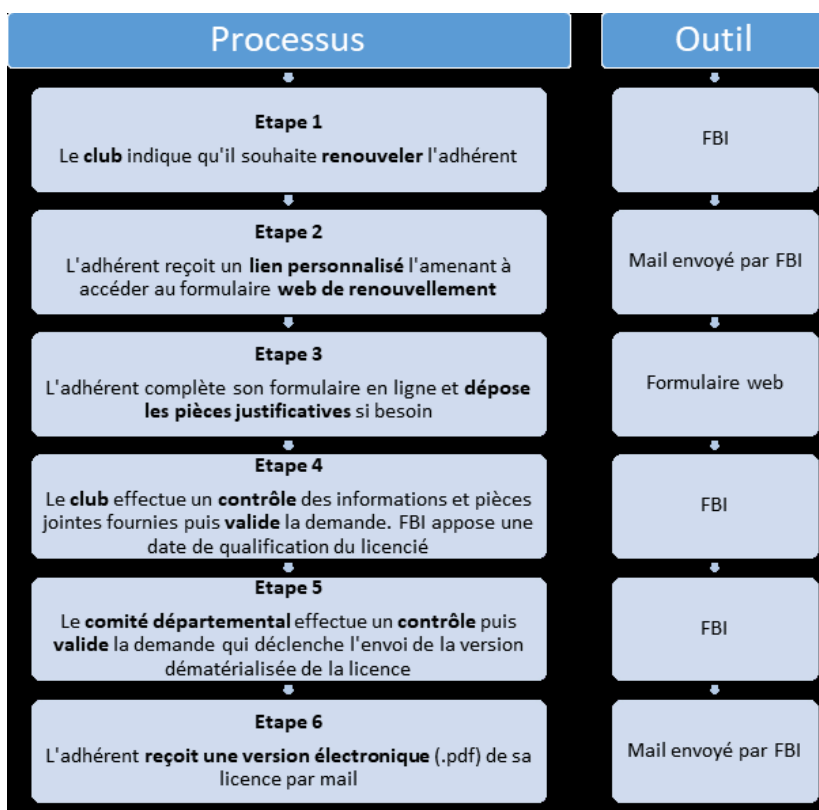
Car avec une C2 on ne peut pas jouer en championnat de France ou Elite.

Dans le cadre d'1 mutation le club receveur pourra consulter la licence d'origine (recherche nationale) du club initial

PRE-INSCRIPTION ou RENOUELEMENT en 6 étapes

- 1) **Identité** = Je suis (identité, photo...) mail, adresse → il y aura des contrôles automatiques de validité. CNI seulement si le licencié est majeur. Car légalement un mineur n'a pas d'obligation d'avoir une CNI. Attention la FFBB demande aux Comités de remonter les informations si les clubs trichent et envisage d'ouvrir 1 dossier disciplinaire si le cas est avéré. ex : modification de date de naissance ou nom pour éviter les mutations.
- 2) **Type de licence** = Je souhaite → choix de sa pratique (compétition / loisir/vivre ensemble/ entreprise) on remplit d'abord les extensions avant le socle. Si le licencié se trompe de pratique le club pourra modifier. Le mineur ne pourra pas cocher « loisir ». Selon les pratiques disponibles dans le club, certaines options n'apparaîtront pas puisque pas disponible dans le Club où le socle a été pris.. Les niveaux de jeu n'apparaissent pas car c'est le club qui le rentrera. En cas de sur-classement ce sera comme aujourd'hui le Comité reçoit le justificatif et le saisi.
- 3) **Je m'identifie - Justificatifs** = télé-chargement des pièces.
- 4) **Je m'assure** : Choix de l'assurance
- 5) **Je valide** – Récapitulatif de la demande puis réception d'1 mail de validation et envoi au club.
- 6) **Je m'engage** – Confirmation et collecte de consentement

GESTION ET VALIDATION DES LICENCES



4 cas de gestion de la validation de la licence ,

A compter de la **validation par le club qui vaut qualification**

- Dans les 15 jours le **Comité effectue une vérification et si aucun écart sur la qualification** n'est constaté => le comité valide la licence dans FBI (certificat médical, charte, sur-classement, ...) et un email est adressé au licencié avec sa licence dématérialisée.
- Dans les 15 jours le comité vérifie et **constate un écart** → il lève la qualification dans FBI et avise le club, le licencié ne peut plus participer aux compétitions = perte par pénalité susceptible d'être prononcée jusqu' à la régularisation si le licencié joue.

N.B : Dans FBI il n'y aura que 2 statuts : **qualifié ou non qualifié**

Passés les 15 jours après la validation du Club, le comité aura maximum 2 mois pour retirer la qualification.

- Passés les 2 mois → silence vaut acceptation.

Le délai de 15jours commencera au 15 aout.

PLAN SPORTIF FEDERAL 2020-2024

Les 3 axes du PSF

Axe 1 – Performance des équipes Nationales (PPF) (voir ci-après)

Axe 2 – Modernisation de la fédération

Objectif 1 - **Démarche qualité** avec mise en place de labels (Etoilisation), des clubs, des structures, des fédérations.

Objectif 2 - **Soutien aux territoires et aux clubs** : Crédits PSF (part territoriale), ANS (emploi), création d'une commission fédérale et d'un service soutien aux clubs (Gérald NIVELON prend la tête de cette commission).

Etoilisation :

- Club soit 5c5, soit 3c3, soit vivre ensemble
- Club Bronze soit 5c5, soit 3c3, soit vivre ensemble avec une labellisation
- Club Argent soit 5c5 et 3c3, soit 3c3 et vivre ensemble, soit 5c5 et vivre ensemble
- Club Or, le club fait les 3, 5c5+3c3+vivre ensemble

Cette étoilisation va permettre de construire le projet des clubs.

Ils pourront communiquer sur cette étoilisation pour l'obtention de subvention.

Les comités pourront mettre en avant les clubs Etoilés sur leur territoire.

Objectif 3 - **Dématérialisation de la licence et des flux financiers**

Axe 3 – Animation des Territoires

Le club, une association gérée par des dirigeants bénévoles, un lieu de compétition, des activités compétitives et non compétitives

Plan infra : Compléter le parc d'équipements sportifs avec notamment la création ou la réhabilitation de Terrains de proximité.

Territoires ruraux, mixtes et urbains : tenir compte des particularités de chaque territoire.

Plan mixité 2024

Objectif : répondre aux attentes de la société, plus de mixité au sein du basket français

Conventions Conseils Régionaux

Objectif : nouer des partenariats pluriannuels tripartites (Conseil Régional, FFBB, Ligue Régionale) pour mettre en mouvement le PSF dans chaque région.

Il est rappelé toutes les offres de pratiques compétitives 5c5 et 3c3

Le Basket compétition qui donne des titres

Le basket loisir, le basket entreprise

Les pratiques non compétitives (basket : santé, Inclusif, Tonik)

Basket : pénitentiaire, Ensemble,

OBE, OBC, OBL, OBU

Centre génération basket, garderie découverte,

Camps, Esport, Soutien scolaire...

Déclinaison des Offres d'affiliations

Accès aux pratiques

Droit d'engagement

Pack organisation (open 3x3 start ou plus)

Offres de licences

Clubs

- J'appartiens à un club, j'ai une licence

Si un joueur est adhérent dans un club 5c5 qui ne fait pas de 3c3, il pourra faire une extension de licence pour faire du 3c3 dans un autre club.

Hors Clubs

- Je suis hors club, j'ai un titre de participation.

Licence Contact Basket : Gratuite et pour une saison.

Micro-basket : payante et pour une saison

Juniorleague ou Seniorleague 3X3

Pack basket entreprise : payant pour une saison. Pour simplifier l'accès à la pratique. 550 € pour l'année avec une rétrocession de 150 € pour l'affiliation.

Pass hors club : payant et d'une courte durée pour journées découvertes

Basket ensemble (offre hors championnat avec des journées ponctuelles) Proposition d'un projet clef en main pour une journée à destination des entreprises pour leurs personnels et leurs clients (temps partagé entre salariés et familles). Un club, un comité ou une ligue peuvent organiser ce type de manifestations. Les clubs peuvent développer ce dispositif pour leurs partenaires financiers.

CREDITS PSF

Subvention octroyée pour une action réalisée sur l'année 2020

Obligation de finaliser un PLAN SPORTIF FEDERAL (PSF)

Crédits PSF à répartir hormis certains territoires (corse, polynésie...)

Gestion des crédits emplois 2020 non affectée aux fédérations

- Tendre vers l'équilibre en 2024 – 50 % clubs et 50 % LR/CD
- Fond d'amorçage maintenu à 20 000 € en 2020 par fédération (2ans)

FFBB

Prendre les 3 axes du PSF et assurer une cohérence entre PSF et chaque Plan Sportif Territorial (PST).
 Imaginer des leviers pour favoriser l'évolution du nombre de licenciés
 Imaginer des leviers territoriaux pour ajuster le PSF aux réalités du terrain
 Tenir compte du PPF FFBB, des crédits du MS
 Prendre en considération la démarche qualité
 Crédits PSF pour l'action et l'intention. Crédits FFBB pour bonus liés à la performance
 Mettre en œuvre une garantie de l'éthique et de l'intégrité

Les clubs pourront déposer au total 5 fiches**Axe 1 développement de la pratique**

- Structuration
- Organisation par le club d'évènements fédéraux
- Soutien aux clubs dans la création d'offres

Axe 2 – Promotion et la santé**Axe 3 – Développement de l'éthique et de la citoyenneté**

Pas de possibilités de déposer 2 fiches sur une même thématique
 Guide pratique à disposition des clubs.

Les LR et CD jusqu'à 9 fiches thématiques

Pas de subvention du PPF sauf pour les pôles espoirs dans les nouvelles ligues qui en ont plusieurs.
 Organisation d'évènements fédéraux
 Contribution à la formation fédérale
 Nombre d'équipes engagées en 3c3 et 5c5
 Extension de la pratique et d'extensions...
 Vivre ensemble
 Ethique et citoyenneté

Pas de possibilités de déposer 2 fiches sur une même thématique
 Guide pratique à disposition.

Seuils minimum maintenu à 1 500 €

Répondre aux actions déclinées dans le plan fédéral

Procédures**Création**

- Commission Fédérale
- Sous-Commission Ligue régionale de Métropole

Mise en ligne des outils sur compte asso – février 2020

Mars 2020 – lancement des campagnes par les fédérations (après retour ANS)

Mi mars à 15 avril saisi dans le compte asso

15 avril à 15 mai Evaluation des dossiers clubs par les sous-commissions régionales et par la commission fédérale pour les Ligues et Comités

20 mai – 15 juin ajustement des dossiers

30 juin – retour par la FFBB

Juillet à septembre – Vérification par l'ANS des dossiers déposés puis virement des crédits.

Dépôt des actions réalisées au plus tard dans les 6 mois auprès des Directions Départementales.
 Il en est de même pour les emplois.

Dès les élections de juin, la FFBB préconise de préparer le Plan Sportif Territorial.

FFBB et SNU

Les services civiques vont être inclus dans ce dispositif.

PREVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT

Inclure cette prévention dans les formations (cadres, joueurs, officiels). *Mais ce plan de prévention n'est pas exclusivement réservé aux violences sexuelles et a été développé sur toutes les sortes de violences.*

Il est notamment possible d'obtenir toutes les informations concernant la Prévention sur la radicalisation en allant sur le site WWW.CIPDR.GOUV.FR

Une présentation a également été faite du **Plan de Performance Fédéral**

Il est rappelé qu'un des critères de sélection est celui de filière fédérale. Aujourd'hui grâce à cette filière la France est 2^{ème} nation européenne et 3^{ème} nation mondiale chez les jeunes.

A ce jour, présentation d'une joueuse de VENELLES au Centre Fédéral à la rentrée + 1 joueuse de COLOMMIERS + 1 joueur de FOS-SUR-MER.

Objectif : Optimiser la détection

Mise en place d'un TIC de zone à 4 équipes

- Regroupement de potentiels
- Diminution du nombre de matchs
- Diminution des coûts pour les ligues et comités
- Facilité d'organisation
- Bilan lors des réunions de zones des techniciens

Interdictions de jeu

- Interdiction de zone demi terrain
- Interdiction de tous les écrans
- Zone press ½ terrain non encouragée

Point et organisation TIC – Réunion Comités Ligue PACA + Ligue PACA + Ligue CORSE

Par ailleurs et en marge de cette réunion de zone, une réunion a été organisée entre les divers comités de la ligue PACA, la Ligue PACA et la Ligue de CORSE. A l'issue de cette réunion il a été acté, un TIC de phase 1 qui regroupera les jeunes de la Ligue de CORSE, les jeunes du Comité des Alpes du Sud, ainsi que l'équipe des autres comités la moins performante en fonction des années. Ce TIC Phase 1 permettra de dégager une équipe de potentiels qui participera au TIC de janvier. Cela évitera des matchs avec des écarts de points considérables qui ne servent à rien pour personne.

Point sur les Commissions au regard de la situation COVID-19 :

Commission technique (Nicole MANCA)

- **Formation des joueurs :**
 - Présélection U12F annulée, la pré-sélection U12 M qui devait être programmée est reportée à une date ultérieure.
- **Formation des Cadres :**
 - Formation initiateur, reportée à une date ultérieure

Commission sportive (Evelyne UBEDA)

Les rencontres étant à l'arrêt, il n'y a pas de particularités à l'exception d'un match perdu par pénalité :

- Rencontre PRM N°220 du 05/02/2020 - CTBB contre US CAGNES SUR MER. 4 mutés

Commission Statuts-Règlements-Qualifications (Gérard PRADELLES)

RAS.

Commission des brûlés (Isabelle GUITTI)

RAS.

Commission Salles et Terrains (Christian DAVID)

Christian DAVID s'est rendu à la Halle de la GUERINIERE à la Colle sur loup pour l'homologuer T3.

Commission 3x3 (Daniel BES)

Le tournoi d'Antibes du 29/02 s'est bien passé.

Depuis le début de l'année, 5 journées de championnat ont été organisées. Les classements sont sur le site de la FFBB.

Il avait été envisagé une journée le 11 avril 2020. Cependant compte tenu des circonstances, il est peu probable que cette journée soit organisée.

Daniel BES rappelle que l'OPEN START sera organisé à CAP D'AIL les 19 et 20 Juin 2020. Yves CRESPIEN rappelle que le Comité Départemental est partenaire de ce tournoi.

Daniel BES remercie tous les membres du Comité Directeur qui sont intervenus sur les divers tournois et précise que le Contrat Civique s'est bien impliqué lors de toutes les organisations de journées de championnat.

Commission des Officiels (Saïf CHERNI)

- Ecoles d'Arbitrage

Yves CRESPIAN demande à Saïf CHERNI d'envoyer un message à tous les candidats arbitres afin qu'ils se connectent sur la plate-forme d'e-learning de la FFBB afin qu'ils continuent leur formation.

Commission Basket Santé (Daniel BES)

Daniel BES a été interpellé par Jean-Marc CASABO Président de l'Olympique d'Antibes concernant la licence Basket Santé. Il lui a fait remonter que cette licence était trop chère.

Daniel BES rappelle à tous que les Clubs d'Antibes, Mouans Sartoux et du CNB 06 font régulièrement des actions dans ce domaine.

Commission Mini-Basket (Régis JAQUET)

- Concentrations

La concentration Baby du 7 mars 2020 s'est bien passée.

Par contre, compte tenu de la situation, il faudra prendre des décisions pour le maintien de la Fête Nationale du Mini-Basket ainsi que pour le Challenge du Comité qui sont fortement compromis.

Point sur la Trésorerie et la Caisse de Péréquation

Chantal LEGRAND informe que tous les arbitres ont été indemnisés jusqu'au 12 mars 2020. **Elle précise également que tous les arbitres ayant participé aux tournois 3C3 ont été indemnisés par le comité.**

Claudie DELPOUX précise que compte tenu de la situation et de l'arrêt des rencontres, un point sera fait avant l'encaissement des chèques pour les règlements prévus le 31/03. Concernant les pénalités financières appliquées entre janvier et mi-mars, elles seront envoyées aux clubs prochainement.

Questions diverses

- Yves CRESPIAN fait un point sur le personnel du Comité. Il explique que Cécile FARAUT est en télétravail. Par contre, Eugénie CAUCHIE ainsi que Myriam MARTIN et Fabian UNOVIS sont en chômage Partiel. Il rappelle que l'Etat a maintenu les Contrats Civiques.
 - o Il informe que le CD 06 est partenaire d'un livre sur le basket azuréen réalisé par Messieurs Bernard MACCARIO et Pierre COLLOMB
 - o Yves CRESPIAN expose que les clubs peuvent rencontrer des problèmes avec les joueurs indemnisés en frais de manifestation. Il rappelle à tous les clubs qu'il est important de faire les choses dans les règles et engage les présidents à régler l'assiette forfaitaire de l'URSSAF en remplacement des frais de manifestation.
 - o Christian DAVID, Christine SENDRA et Pierre MANAS DURAN intègrent la Commission Régionale de discipline.

- Joëlle PEREZ informe que suite à la demande de validation des places pour la Finale Régionale du 3c3, une contre-proposition a été faite par Daniel BES à la Ligue pour augmenter les places en + de 18, et ce, compte tenu du nombre d'équipes engagées dans notre département. Nous attendons la décision de la Ligue sur cette proposition.

Yves CRESPIN remercie tous les membres du Comité Directeur pour la participation à cette visioconférence.

-La séance est levée à 20 H 50.

Le Président,



Yves CRESPIN

La Secrétaire Générale,



Joëlle PEREZ